



Aubervilliers, le 20 Mai 2020

Madame, Monsieur  
Chers Parents,

Comme vous le savez le Premier ministre a annoncé le 7 mai dernier, la reprise de l'accueil des élèves dans les écoles et les collèges dans une allocution plus générale destinée à présenter les conditions dans lesquelles un déconfinement, encore partiel, pourra être engagé à partir du 11 mai.

A ce jour, la région Ile de France est considérée d'un point de vue sanitaire en « zone rouge ».

**Par conséquent, le calendrier de réouverture des établissements donné par le gouvernement ne peut pas être pris en compte.** Pour information, ce calendrier organise la reprise de la façon suivante :

- *Le 11 mai : toutes les écoles maternelles et primaires, sur l'ensemble du territoire.*
- *Le 18 mai : les collèges dans les départements « verts », en commençant par les élèves de 6ème et de 5ème.*
- *Début juin : accueil des élèves de 4ème et 3ème.*
- *Début juin : les lycées en commençant par les LP. (Si la réouverture des lycées étaient autorisées, l'accueil des élèves des formations d'enseignement supérieur en lycée serait possible.)*

**Lorsque l'Ile de France et notamment le Seine-Saint-Denis passeront en « zone verte », l'ouverture du collège pourra alors être autorisée et envisagée.**

Celle-ci se fera :

- Sur la base du volontariat
- Selon un protocole sanitaire strict sur lequel nous travaillons activement (Pas plus de 15 élèves par classe ; une vie scolaire organisée autour des gestes barrières ; des mesures d'hygiène strictes...)

**Nous vous présenterons ce protocole avant l'ouverture de l'établissement.**

La continuité pédagogique se poursuit donc et se poursuivra même si vous souhaitez que votre enfant ne réintègre pas l'établissement.

Cordialement.

M Fafin  
Chef d'établissement  
Collège Saint-Joseph Aubervilliers